

SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE SALAISE-SABLONS



COMITÉ SYNDICAL

Procès-verbal de la séance du
Mardi 31 mars 2026

Membres présents :

Pour ENTRE BIEVRE ET RHÔNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Monsieur Gilles VIAL
- Monsieur Laurent TEIL
- Monsieur Robert DURANTON
- Monsieur Claude LHERMET, suppléant de M. MALATRAIT

Pour le CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

- Monsieur Thierry KOVACS
- Monsieur Julien VUILLEMARD
- Madame Michèle CEDRIN
- Monsieur Vincent GAY

Assistaient à la séance sans voix délibératives :

- Monsieur Christophe BOUVIER, suppléant de M. GAY – Région AURA
- Madame Fanny DUFAUD – Sous-préfecture de Vienne
- Monsieur Thierry CALABRIN – Trésorerie de Roussillon
- Madame Caroline MUSCELLA, cheffe de projet foncier économique stratégique - REGION AURA
- Madame Aurélie FORCHERON, Responsable du département aménagement - CNR
- Madame Géraldine OLLIVIER, Responsable technique et environnement – INSPIRA,
- Madame Manon PEREZ, Responsable administrative et comptable – INSPIRA,
- Madame Caroline VACHAL, Responsable communication et concertation – INSPIRA,
- Monsieur Thierry DENARIE, Chargé de développement économique territorial – INSPIRA.

Monsieur Thierry KOVACS, Président du Syndicat mixte, accueille les participants et les remercie de leur présence.

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

- **Monsieur Laurent TEIL** est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Comité Syndical du 11 mars 2026 n'appelle pas de remarques particulières.

- Il est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président rapporte les décisions prises par délégation.

Il lance ensuite les projets de délibérations inscrit à l'ordre du jour du Comité Syndical.

Projets de délibérations n°2026/624 & 625 – Compte Financier Unique et affectation des résultats 2025 du budget principal

Le compte financier unique, dont les résultats figurent ci-dessous, est présenté plus en détail par Géraldine OLLIVIER.

M. Robert DURANTON, 1^{er} Vice-Président, soumet au vote le CFU après que le Président a quitté la salle.

Budget principal 2025	
CFU définitif	
Section de fonctionnement	
Recettes (A)	3 629 899,56
Dépenses (B)	1 595 999,05
Résultat de l'exercice (C = A - B)	2 033 900,51
Report n-1 (D)	6 282 119,11
Résultat cumulé (E = C + D)	8 316 019,62
Section d'investissement	
Recettes (F)	1 071 356,91
Dépenses (G)	1 373 908,52
Résultat de l'exercice (H = F - G)	-302 551,61
Report n-1 (I)	-863 351,52
Résultat cumulé (J = H + I)	-1 165 903,13
Solde de clôture (K = E + J)	7 150 116,49
Restes à réaliser	
Recettes (L)	15 010,00
Dépenses (M)	0,00
Solde des RAR (N = L - M)	15 010,0
Besoin de financement de l'investissement (O = J + N)	-1 150 893,13

Il est proposé au comité syndical :

- **De prendre acte** de la présentation faite du compte financier unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;
- **De reconnaître** la sincérité des restes à réaliser ;
- **D'arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- **D'approuver** le compte financier unique du budget principal pour l'année 2025.

Adopté à l'unanimité

Suite à l'approbation du CFU 2025 du budget principal, il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- un résultat positif en section de fonctionnement de 8 316 019,62 € qu'il est proposé d'affecter comme suit :
 - 1 150 893,13 € au compte 1068 au titre de la couverture du besoin de financement de la section d'investissement
 - 7 165 126,49 €, soit le solde du résultat en section de fonctionnement, reportés en section de fonctionnement au compte R002 - Excédent de fonctionnement reporté
- un résultat négatif en section d'investissement de -1 165 903,13 € qu'il est proposé d'affecter en totalité au compte D001 – Déficit d'investissement reporté

Il est proposé au comité syndical :

- **D'approuver** la proposition d'affectation des résultats du compte financier unique 2025 du budget principal et d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches utiles et à signer tout acte y afférent.

Adopté à l'unanimité

Projet de délibération 2026/626 – Budget primitif 2026 du budget principal

Le projet de budget primitif 2026 pour le budget principal s'établit comme suit :

Section de fonctionnement	BP 2026	Section d'investissement	BP 2026
TOTAL Recettes de fonctionnement (y compris reports)	7 559 626,49 €	TOTAL Recettes d'investissement (y compris reports)	4 035 893,13 €
Dont atténuation de charges	500,00 €	Virement en provenance de la section de fonctionnement	2 000 000,00 €
Dont produits des services	10 000,00 €	Dont affectation en réserve (1068)	1 150 893,13 €
Dont dotations et participations	380 000,00 €	Dont FCTVA	45 000,00 €
Dont autres produits de gestion courante	4 000,00 €	Dont subventions d'investissement	630 000,00 €
Dont produits exceptionnels	0,00 €	Dont emprunts	0,00 €
Dont flux d'ordre - Amortissement des subventions	0,00 €	Dont autres immobilisations financières	0,00 €
Dont excédent de fonctionnement reporté	7 165 126,49 €	Dont flux d'ordre - Dotations aux amortissements	210 000,00 €
TOTAL Dépenses de fonctionnement (y compris reports)	3 629 500,00 €	TOTAL Dépenses d'investissement (y compris reports)	2 852 903,13 €
Dont charges à caractère général	540 000,00 €	Dont remboursements d'emprunts	0,00 €
Dont charges de personnel	440 000,00 €	Dont immobilisations incorporelles	55 000,00 €
Dont autres charges de gestion courante	439 000,00 €	Dont subventions d'équipements versées	572 000,00 €
Dont charges financières	0,00 €	Dont immobilisations corporelles	60 000,00 €
Dont charges exceptionnelles	500,00 €	Dont immobilisations en cours	0,00 €
Dont flux d'ordre - Dotations aux amortissements	210 000,00 €	Dont subventions d'investissement	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	2 000 000,00 €	Dont participations et créances rattachées	0,00 €
		Dont autres immobilisations financières	1 000 000,00 €
		Dont flux d'ordre - Amortissement des subventions	0,00 €
		Dont déficit d'investissement reporté	1 165 903,13 €
Solde de fonctionnement yc reports	3 930 126,49 €	Solde d'investissement yc reports	1 182 990,00 €

Pour l'exercice 2026, il est proposé de suspendre les participations de la Région et de la CC EBER au vu de la trésorerie excédentaire du Syndicat mixte. La proposition de budget montre également une volonté de contrôler davantage les dépenses en se rapprochant du réalisé 2025.

Il est également proposé d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section (fonctionnement/investissement).

Il est proposé au comité syndical :

- **D'approuver** le projet de budget 2026 du budget principal du Syndicat INSPIRA et de voter les crédits qui y sont inscrits ;
- **D'autoriser le Président** à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section ;
- **D'autoriser le Président** à effectuer toutes les démarches utiles et à signer tout acte y afférent.

Adopté à l'unanimité

Projet de délibération 2026/627 et 2026/628 - Compte financier unique et affectation des résultats 2025 du budget annexe aménagement ZAC

Le compte financier unique, dont les résultats figurent ci-dessous, est présenté plus en détail par Géraldine OLLIVIER.

M. Robert DURANTON, 1^{er} Vice-Président, soumet au vote le CFU après que le Président a quitté la salle.

Budget Annexe Aménagement ZIP 2025 CFU Définitif

Section de fonctionnement

Recettes (A)	0,00
Dépenses (B)	5 709,32

Résultat de l'exercice (C = A - B)	-5 709,32
Report n-1 (D)	4 119 913,06
Résultat cumulé (E = C + D)	4 114 203,74

Section d'investissement

Recettes (F)	0,00
Dépenses (G)	0,00
Résultat de l'exercice (H = F - G)	0,00
Report n-1 (I)	-2 398 381,21
Résultat cumulé (J = H + I)	-2 398 381,21

Solde de clôture (K = E + J) 1 715 822,53

Restes à réaliser

Recettes (L)	0,00
Dépenses (M)	0,00
Solde des RAR (N = L - M)	0,00

Il est proposé au comité syndical :

- **De prendre acte** de la présentation faite du compte financier unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;
- **De reconnaître** la sincérité des restes à réaliser ;
- **D'arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- **D'approuver** le compte financier unique du budget annexe ZAC pour l'année 2025.

Adopté à l'unanimité

Suite à l'approbation du CFU 2025 du budget annexe, il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- un résultat positif en section de fonctionnement de 4 114 203,74 € qu'il est proposé d'affecter en totalité en section de fonctionnement au compte R002 – Excédent de fonctionnement reporté.
- un résultat négatif en section d'investissement de -2 398 381,21 € qu'il est proposé d'affecter en totalité au compte D001 – Déficit d'investissement reporté

Il est proposé au comité syndical :

- **D'approuver** la proposition d'affectation des résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe ZAC et d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches utiles et à signer tout acte y afférent.

Adopté à l'unanimité

Projet de délibération 2026/629 – Budget primitif 2026 du budget annexe aménagement ZAC

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement		BP 2026	Section d'investissement		BP 2026
TOTAL Recettes de fonctionnement (y compris reports)		8 450 878,47 €	TOTAL Recettes d'investissement (y compris reports)		6 735 055,94 €
	Dont atténuation de charges	0,00 €		Virement en provenance de la section de fonctionnement	2 403 381,21 €
	Dont flux d'ordre - Amortissement des subventions et variations stocks terrains	4 336 674,73 €		Dont autres immobilisations financières	0,00 €
	Dont excédent de fonctionnement reporté	4 114 203,74 €		Dont flux d'ordre - Dotations aux amortissements et variations stocks terrains	4 331 674,73 €
				Dont excédent d'investissement reporté	0,00 €
TOTAL Dépenses de fonctionnement (y compris reports)		6 755 055,94 €	TOTAL Dépenses d'investissement (y compris reports)		6 735 055,94 €
	Dont charges à caractère général	20 000,00 €		Dont subventions d'investissement	0,00 €
	Dont flux d'ordre - Dotations aux amortissements et variations stocks terrains	4 331 674,73 €		Dont flux d'ordre - Amortissement des subventions et variations stocks terrains	4 336 674,73 €
	Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	2 403 381,21 €		Dont déficit d'investissement reporté	2 398 381,21 €
Solde de fonctionnement yc reports		1 695 822,53 €	Solde d'investissement yc reports		0,00 €

Il est proposé au comité syndical :

- **D'approuver** le projet de budget 2026 du budget annexe et de voter les crédits qui y sont inscrits et les suréquilibres proposés.

Adopté à l'unanimité

Projets de délibérations 2026/630 et 2026/631 - Compte financier unique et affectation des résultats 2025 du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux – gestion parking

Le compte financier unique, dont les résultats figurent ci-dessous, est présenté plus en détail par Géraldine OLLIVIER.

M. Robert DURANTON, 1^{er} Vice-Président, soumet au vote le CFU après que le Président a quitté la salle.

Budget Annexe Régie Parking 2025		
CFU définitif		
Section de fonctionnement		
	Recettes (A)	78 347,76
	Dépenses (B)	67 108,59
	Résultat de l'exercice (C = A - B)	11 239,17
	Report n-1 (D)	17 571,24
	Résultat cumulé (E = C + D)	28 810,41
Section d'investissement		
	Recettes (F)	24 096,79
	Dépenses (G)	0,00
	Résultat de l'exercice (H = F - G)	24 096,79
	Report n-1 (I)	74 491,44
	Résultat cumulé (J = H + I)	98 588,23
Solde de clôture (K = E + J)		127 398,64
Restes à réaliser		
	Recettes (L)	0,00
	Dépenses (M)	0,00
	Solde des RAR (N = L - M)	0,00
Besoin de financement de l'investissement (O = J + N)		98 588,23

Tenant compte de l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie qui a eu lieu le même jour en amont du comité syndical, il est proposé au comité syndical :

- **De prendre acte** de la présentation faite du compte financier unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;
- **De reconnaître** la sincérité des restes à réaliser ;
- **D'arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- **D'approuver** le compte financier unique du budget annexe de la Régie Service n°1 « gestion du parking » d'INSPIRA pour l'année 2025.

Adopté à l'unanimité

Suite à l'approbation du CFU 2025 du budget de la régie, il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- un résultat positif en section de fonctionnement de 28 810,41 € qu'il est proposé d'affecter en intégralité en section de fonctionnement au compte R002 – Excédent de fonctionnement reporté,
- un résultat positif en section d'investissement de 98 588,23 € qu'il est proposé d'affecter en totalité en section d'investissement au compte R001 – Excédent d'investissement reporté.

Il est proposé au comité syndical :

- **D'approuver** la proposition d'affectation des résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe de la Régie SPIC d'INSPIRA et d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches utiles et à signer tout acte y afférent.

Adopté à l'unanimité

Projet de délibération 2026/632 – Budget primitif 2026 du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux – gestion parking

Le projet de budget primitif de l'exercice 2026 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement	BP 2026	Section d'investissement	BP 2026
TOTAL Recettes de fonctionnement (y compris reports)	104 860,41 €	TOTAL Recettes d'investissement (y compris reports)	148 348,64 €
Dont atténuation de charges	0,00 €	Virement en provenance de la section de fonctionnement	11 260,41 €
Dont produits des services	76 050,00 €	Dont affectation en réserve (1068)	0,00 €
Dont autres produits de gestion courante	0,00 €	Dont subvention d'investissement	0,00 €
Dont produits spécifiques	0,00 €	Dont emprunts et dettes assimilées	8 500,00 €
Dont flux d'ordre - Amortissement des subventions	0,00 €	Dont autres immobilisations financières	0,00 €
Dont excédent de fonctionnement reporté	28 810,41 €	Dont flux d'ordre - Dotations aux amortissements	30 000,00 €
		Dont excédent d'investissement reporté	98 588,23 €
TOTAL Dépenses de fonctionnement (y compris reports)	104 860,41 €	TOTAL Dépenses d'investissement (y compris reports)	148 348,64 €
Dont charges à caractère général	63 600,00 €	Dont subventions d'investissement	0,00 €
Dont charges de personnel	0,00 €	Dont immobilisations incorporelles	0,00 €
Dont autres charges de gestion courante	0,00 €	Dont emprunts et dettes assimilées	8 500,00 €
Dont charges financières	0,00 €	Dont immobilisations corporelles	139 848,64 €
Dont charges spécifiques	0,00 €	Dont immobilisations corporelles en cours	0,00 €
Dont flux d'ordre - Dotations aux amortissements	30 000,00 €	Dont participations et créances rattachées	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	11 260,41 €	Dont autres immobilisations financières	0,00 €
		Dont flux d'ordre - Amortissement des subventions	0,00 €
		Dont déficit d'investissement reporté	0,00 €
Solde de fonctionnement yc reports	0,00 €	Solde d'investissement yc reports	0,00 €

Tenant compte de l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie qui a eu lieu ce même jour en amont du comité syndical, il est proposé au comité syndical :

- **D'approuver** le projet de budget 2026 présenté pour le budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux d'INSPIRA pour le service n°1 intitulé stationnement payant parking mutualisé nord et de voter les crédits qui y sont inscrits.

Adopté à l'unanimité

Projet de délibération 2026/633 – Contribution des membres du Syndicat mixte – exercice 2026

Considérant le vote du DOB 2026 en date du 11 mars 2026 ainsi que le vote du budget primitif 2026 du budget principal en début de séance et au regard de la trésorerie excédentaire du Syndicat mixte, il est proposé au comité syndical de suspendre en 2026 le versement des participations de la Région et de la CC EBER.

Les membres proposent d'échanger de nouveau en 2026, au regard de l'avancement des travaux de la ZAC, pour déterminer les modalités de financement pour 2027 et les exercices suivants.

Il est proposé au comité syndical :

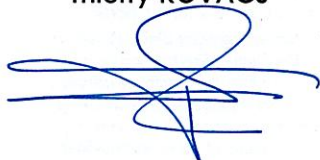
- **De fixer** le montant des contributions statutaires des Collectivités et EPCI adhérents au titre de l'année 2026 (Budget Principal), ainsi qu'il suit :
 - Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 0,00 € ;
 - Pour la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (CCEBER) : 0,00€
- **D'autoriser le Président** à prendre les engagements juridiques et comptables correspondants et à signer tout acte relatif à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Président remercie l'ensemble des participants pour leur présence et rappelle qu'un comité syndical est prévu le vendredi 22 mai à 15h pour l'élection du Bureau.

La séance est levée à 10h20.

**Le Président,
Thierry KOVACS**



**Le secrétaire de séance
Laurent TEIL**

